

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2836

Société : R.F.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN SABER EL IDRANY MOSTAFA

Date de naissance : 27.11.1943

Adresse : VILLA DOUNIA , RUE CANAL DE SUEZ
AIN DAB CASA

Tél. : 0661.160.198 Total des frais engagés : 2794,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 5-7-2022

Nom et prénom du malade : BEN SABER EL IDRANY MOSTAFA Age: 1943

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cardiopathie ischémique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/07/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/2012	consultation	2 x C6	35000DA	 Dr. S. R. Mohanty Mamta Hospital Cardio interventional

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	05/05/22	2186,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 LABIOMED Laboratoire d'Analyses Médicales 122 Bd D'Anfa Quartier Racine Blanca - Tel:0522 48 13 52/66	20/02/2013	B 170 g/c 15	255.000

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :

122.10 x 4

①

TRIATEC



1 GPLJ

②

CARDENICEL 2,5



57.80 x 4

③

LDNOR no



1 GPLJ

316.00 x 4

PHARMACIE RAIS
Dr. Omar RAIS
62, Rue de la Mer Battique
Ain Diab, Casablanca

PHARMACIE RAIS
Dr. Omar RAIS
62, Rue de la Mer Battique
Ain Diab, Casablanca

Plavix 75

1 GPLJ

1 NEKISM

1 GPLJ
de 04 ws.

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. SABRY Mohamed
cardio interventionnelle

PHARMACIE RAIS
Dr. Omar RAIS
62, Rue de la Mer Battique
Ain Diab, Casablanca

122/10

LOT : 220042
EXP : 03/2025
PPV : 57,80DH

122/10

LOT : 220042
EXP : 03/2025
PPV : 57,80DH

122/10

LOT : 220041
EXP : 03/2025
PPV : 57,80DH

122/10

LOT : 220042
EXP : 03/2025
PPV : 57,80DH

122/10

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Plavix 75 mg. cp pel b 28
P.P.V : 316,00 DH
E 118001 081257

122/10

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Plavix 75 mg. cp pel b 28
P.P.V : 316,00 DH
E 118001 081257

122/10

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Plavix 75 mg. cp pel b 28
P.P.V : 316,00 DH
E 118001 081257

122/10

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Plavix 75 mg. cp pel b 28
P.P.V : 316,00 DH
E 118001 081257

122/10

Cardensiel® 2,5 mg
primes pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS
7862160246

122/10

Cardensiel® 2,5 mg
primes pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS
7862160246

122/10

Cardensiel® 2,5 mg
primes pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS
7862160246

122/10

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS
7862160246

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le :

مختبر
التحليلات الطبية
LA BIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
et d'Anatomopathologie
Quartier Racine 13
122, Bd D'Anfa - Tel: 0522 48
Casablanca

MN BENSAÏD H

IMRANY MOSTAFA

bilan lipidique

Complexe (Ust cholestérol,
HDL - T67, cholestérol
total)

International Hospital International Cheikh Khalifa
Cardio Interventionnelle

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067

Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Houcine - Casablanca

122, Bd d'Anfa - Quartier' Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biogiste
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biogiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 20 mai 2022

Monsieur BENSABIH EL IMRANI MOSTAFA

FACTURE N°	33194
------------	-------

Analyses :		
Triglycérides -----	B	60
Cholestérol total -----	B	30
Cholestérol HDL + LDL -----	B	80 Total : B 170
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	15
TOTAL DOSSIER		255,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Cinquante Cinq Dirhams

الطبلي لابيومد LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tél: 0522 48.13.51/86

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 53 771 / 2022 du 05/05/2022

Nom patient : **BENSABIH EL IMRANY MOSTAFA**

Entrée 05/05/2022

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 05/05/2022

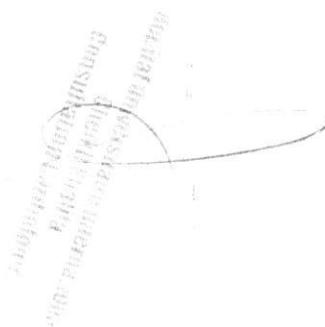
	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
CONSULTATION AVEC ELECTROCARDIOGRAMME (E)	1,00		350,00 Sous-Total	350,00 350,00
Total Frais Clinique				350,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENT CINQUANTE DIRHAMS

Total 350,00

Encaissements	Carte Bq	Total encaissé	Solde
	350,00	350,00	0,00



Id : Ben Sabik - Nestapla

Indéfini --- (---) Indéfini

Taille : 0 cm Poids : 0 kg TA : 0/0 mmHg

Méd. :

Technicien :

Commentaires :

05/05/2022 12:46:45

FC: 70 bpm

PR: 172 ms

QRS: 136 ms

QT/QTcH: 402/420 ms

QTcB: 434 ms

QTcF: 423 ms

Rv5-6/Sv1 : 0.43/--- mV

Sok-Lyon : 0.43 mV

Axe: 58/-71/78 °

Rythme sinusal

--- Interprétation effectuée sans connaître l'âge/sexe du patient ---

Déviation axe gauche marquée

Défaut de conduction IV

Infarctus antéroseptal - Age indéterminé

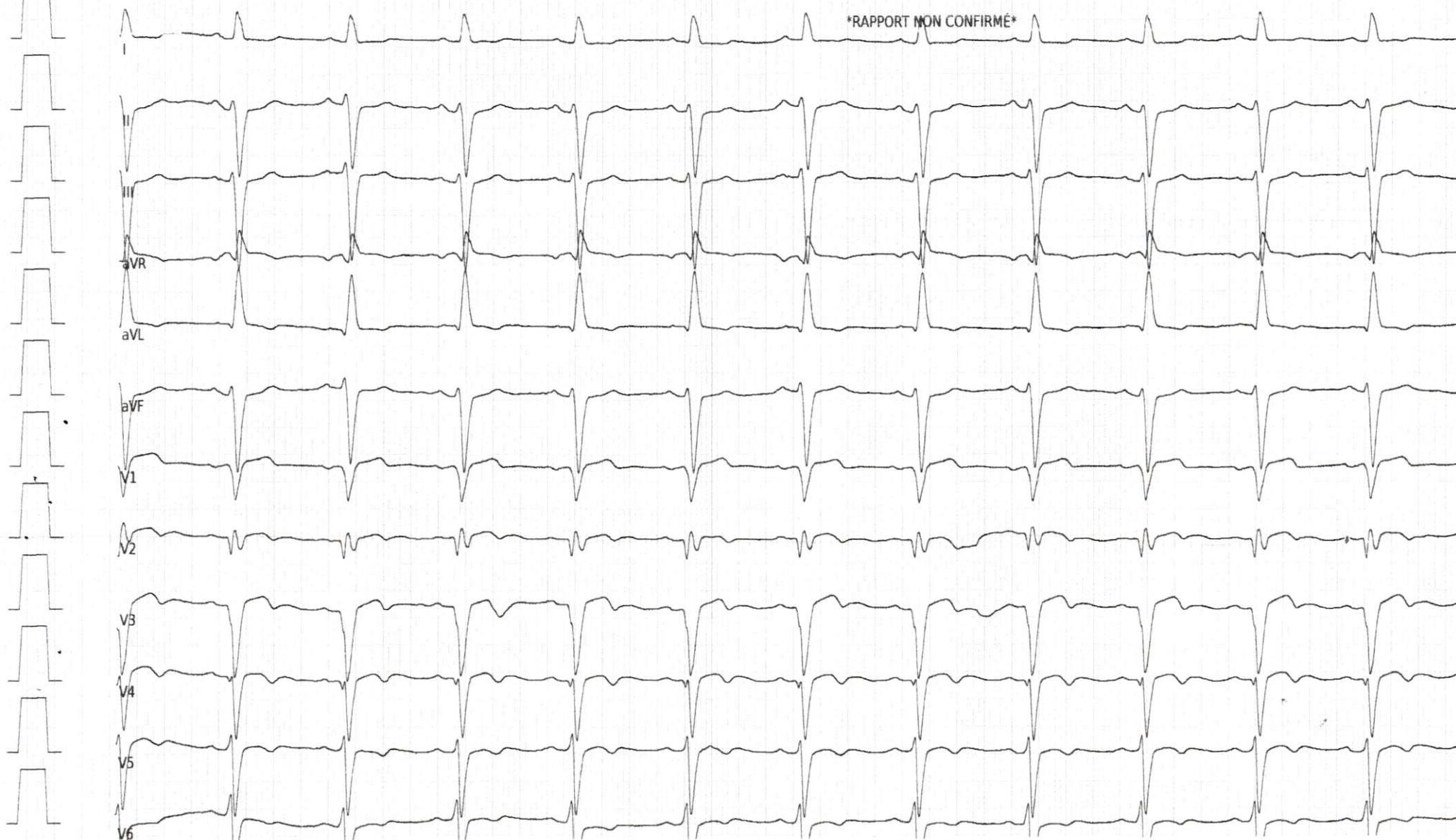
Anomalie onde T latérale peut être dû à ischémie du myocarde

ECG anormal

TA : 105

42

RAPPORT NON CONFIRMÉ



Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



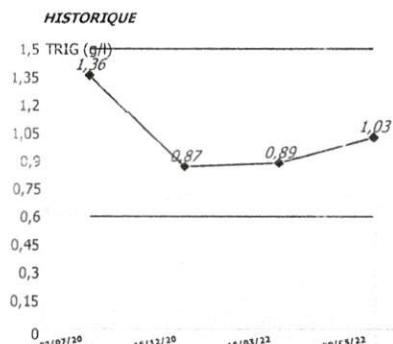
Monsieur BENSABIH EL IMRANI MOSTAFA
 Dossier N° : 22542980

Dossier ouvert le : 20/05/22 - Edité le : 23/05/22

Page N° 1/2

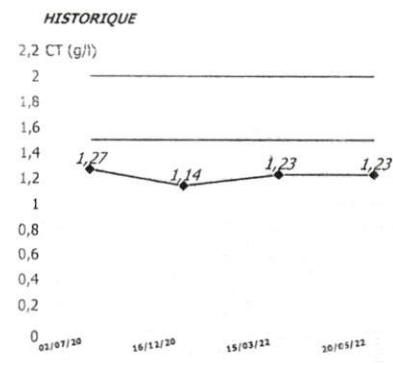
BIOCHIMIE

			Antériorité
TRIGLYCERIDES	: 1,03	g/l	0,60 à 1,50
(Cobas C6000)	: 1,18	mmol/l	0,70 à 1,70



◆ Résultats
 ■ Min : 0,6 g/l
 ■ Max : 1,5 g/l

*	CHOLESTEROL TOTAL	: 1,23	g/l	1,50 à 2,00	1,23
	(Automate Cobas C6000)	: 3,17	mmol/l	3,87 à 5,16	3,17



◆ Résultats
 ■ Min : 1,5 g/l
 ■ Max : 2 g/l

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER



Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



Monsieur BENSABIH EL IMRANI MOSTAFA
Dossier N° : 22542980

Dossier ouvert le : 20/05/22 - Edité le : 23/05/22

Page N° 2/2

CHOLESTEROLS HDL - LDL

CHOLESTEROL HDL	:	0,45	g/l	> 0,40	0,50
(Cobas C6000)	:	1,16	mmol/l	> 1,03	1,29
Un HDL > 0.60 g/l n'est plus considéré comme un facteur de protection cardiovasculaire (Recommandations Dec 2021)					
CHOLESTEROL LDL	:	0,57	g/l	< 1,60	0,55
(Automate Cobas C6000)	:	1,47	mmol/l	< 4,12	1,42
Facteur de Risque Athérogène	:	2,7		N < 5,0	2,5

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER